

POSEUR-AGENCEUR DE CUISINES & SALLES DE BAINS

Certification professionnelle RNCP34687

Modalités d'accès

Contrat d'apprentissage :

De 16 à 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour).

Contrat de professionnalisation :

De 16 à 25 ans révolus afin de compléter une formation initiale

Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.

Salariés d'entreprises : CPF de transition, Plan de formation, Dispositif de Reconversion ou Promotion par Alternance (Pro-A)

Particuliers

https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/

Pas de frais d'inscription à la charge du bénéficiaire.

Frais d'équipement selon modalités d'accès

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : Locaux adaptés.

Conditions de formation : Adaptations pédagogiques, aménagement examen, si requis

Prérequis

Titulaire d'un CAP et/ou BEP dans la menuiserie. l'agencement ou l'ameublement

Durée

12 mois par alternance avec 12 semaines en organisme de formation (420 h au total)

Rythme d'alternance : une semaine en organisme de formation par mois

Délais d'accès et lieux de formation

Recrutement (selon durée du contrat) : Du 01/01/2022 au 30/09/2022 pour la Rentrée Septembre 2022

La formation se déroule dans l'organisme de formation et dans l'entreprise d'accueil

Méthodes mobilisées

Apports théoriques & mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application, ...)

Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles de dessin, salles informatiques, ateliers établis, ateliers de pose, parc machines traditionnelles, Commande Numérique, laboratoires de sciences, atelier de finition

Descriptif Métier

Le poseur agenceur de cuisines et salles de bains est un technicien qualifié, travaillant en autonomie ou en équipe restreinte sur des chantiers d'aménagement intérieur de pose de cuisines, salles de bains & rangements.

Débouchés :

- Poseur de cuisines
- Poseur-Agenceur
- Artisan Poseur

Poursuite d'études

- TC Vendeur Agenceur de Cuisines et salles de bains
- Toutes formations courtes et habilitations pour se professionnaliser sur les activités du métier de poseur

Objectifs (Aptitudes et compétences)

- Bloc 1 : Organiser le chantier d'agencement : Réceptionner les produits, gérer l'outillage, les matériaux et équipements, planifier les déplacements professionnels et approvisionner le chantier
- Bloc 2 : Préparer l'espace à agencer : Préparer la pièce à agencer, structurer l'espace à agencer, déployer les réseaux d'électricité et de plomberie
- Bloc 3 : Agencer un espace cuisine et un espace bain : Agencer les meubles et accessoires, poser le carrelage et la faïence, poser l'électroménager et l'équipement sanitaire, interagir avec les partiesprenantes du chantier

55 rue Feuillat - 69003 LYON - 04 72 69 76 20 - info@afpia-lyon.fr Association pour la Formation Professionnelle dans les Industries de l'Ameublement Lyon - SIRET : 450 946 561 00021 APE : 8559 A www.afpia-lyon.fr



POSEUR-AGENCEUR DE CUISINES & SALLES DE BAINS

Certification professionnelle RNCP34687

Modalités d'évaluation

Mode d'évaluation : Epreuves ponctuelles terminales (écrites, pratiques, orales)

Contrôle des connaissances : Evaluations des connaissances à la fin de chaque séquence.

Résultat Examen

Certification professionnelle niveau 3 renouvelée au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles : fiche N° RNCP34687)

Validation totale ou partielle en blocs de compétences

Mode d'évaluation : Evaluations en cours de formation (CCF) & Epreuves ponctuelles terminales (écrites, pratiques, orales)

Accessible par la VAE, pour les salariés avec 1 an d'expérience dans la profession :

Informations démarche VAE : https://www.afpia-lyon.fr/vae.html

Session 2021:

Taux de réussite global : 100 % Taux de réussite partielle : 0%

Tarifs ou conditions tarifaires

Contrat Apprentissage : Coût de formation financé via l'OPCO de l'entreprise, selon niveau de prise en charge établi.

Contrat Professionnalisation : Coût de formation à 18 € Net de taxes / heure, financé via l'OPCO de l'entreprise, selon niveau de prise en charge établi et un reste à charge est financé par l'entreprise. le cas échéant.

Autres dispositifs: Nous contacter

Contact AFPIA Lyon

Service Formations Certifiantes : info@afpia-lyon.fr 04 72 69 76 20

Contenu

- Relation clients
- Lecture de plans
- Techniques de pose
- Plâtrerie, carrelage, finitions murales
- Découverte du mobilier, usinage et matériel portatif
- Électricité, habilitation électrique
- Plomberie, réglementation gaz
- Sauveteur Secouriste du Travail, gestes et postures
- Électroménager
- Devis, chiffrage, commande
- Examen : CCF & épreuves ponctuelles

Typologie d'entreprise d'accueil

PME dans l'agencement ; magasins enseigne ou indépendant avec un service de pose ; artisans poseurs-agenceurs

Secteurs d'activités

Entreprises qui conçoivent, fabriquent et installent des agencements pour des particuliers ; magasins de vente de cuisines, salles de bains, rangement